

COMMUNIQUE DU 1ER JANVIER 2015

L'UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE, adhérente à la CONFÉDÉRATION DES PRATICIENS HOSPITALIERS, s'associe à son intersyndicale et à AVENIR HOSPITALIER pour exiger que la pénibilité des praticiens hospitaliers soit prise en compte lors des négociations avec le ministre de la santé.

Nous insistons surtout sur les risques que font courir aux patients un excès de fatigue, voire un manque de disponibilité d'esprit quand, accablé par de multiples tâches, le praticien hospitalier ne peut pas consacrer à son patient le temps et la sérénité nécessaires.

Prendre en compte la pénibilité (et surtout la prévenir), c'est garantir de meilleures conditions de travail aux professionnels et des soins mieux adaptés pour les patients.

L'USP fait également observer que l'augmentation du nombre de praticiens, leur réelle formation pluridisciplinaire et aux pratiques éthiques, et donc les mesures permettant d'accroître l'attractivité de cette fonction, constituent aussi des moyens de réduire la pénibilité du travail et donc d'améliorer la qualité des soins.

L'USP dénonce cependant le mouvement de grève des médecins libéraux qui revêt ici un caractère corporatiste : en pleine crise économique et sociale, il n'est pas acceptable que le tiers payant soit attaqué car c'est un outil fondamental de JUSTICE SOCIALE.

L'USP, COMME LE SMG, PRÔNE LE TIERS PAYANT GÉNÉRALISÉ,
SYSTÉMATIQUEMENT PROPOSÉ AUX PATIENTS TANT QUE LE SYSTÈME EST RÉGI
PAR LE PAIEMENT À L'ACTE, SOUS CONDITION GARANTIE PAR LE
LÉGISLATEUR
D'UN GUICHET UNIQUE QUI DOIT ÊTRE L'ASSURANCE MALADIE, CAR C'EST
LA
SEULE CAISSE SOLIDAIRE ET C'EST LA MOINS COÛTEUSE. ELLE S'OPPOSE À
LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES,
QUI
REPRÉSENTE UN NOUVEAU PAS VERS LE DÉMEMBREMENT DE LA
SÉCURITÉ
SOCIALE SOLIDAIRE POUR TOUS.

Comme le SMG, l'USP prône la sortie du paiement à l'acte, la suppression de la prime à la performance et le développement d'autres modes de rémunération, et revendique la création d'un SERVICE PUBLIC PLURIPROFESSIONNEL DE SOINS PRIMAIRES organisé en fonction des BESOINS DE SANTÉ DE LA POPULATION, seul capable de réduire les inégalités

sociales de santé, et appelle à un DÉBAT PUBLIC sur la liberté d'installation, les conditions de travail et le niveau de revenus des professionnels de santé.

Avec le collectif notre santé en danger (NSED) l'USP soutient la mise en œuvre du socle commun* signé par plus de 50 organisations :

<http://www.coordination-nationale.org/NSED/SocleCommun.pdf> [1]

Ph. GASSER

Président